Le STOC-EPS en Picardie - Année 2004 - Quatrième année.

Par Xavier COMMECY

Présentation de la saison 2004

Depuis quatre ans maintenant l'enquête STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnages Simples) se réalise dans la région. Les principes et méthodes ont été présentés dans un précédent bilan régional (COMMECY 2002). Pour ce quatrième bilan, nous avons gardé la présentation choisie précédemment (COMMECY 2003).

L'augmentation du nombre de carrés suivis annuellement se poursuit et ce sont ainsi les résultats de 27 carrés (270 points) qui servent de base à ce rapport annuel. Tous les carrés suivis en 2003 l'ont encore été cette année, ce qui est essentiel pour pouvoir suivre l'évolution des populations d'oiseaux. Ont rejoint cette année les "stoceurs" picards : J.M. GERNET avec un carré près de Chantilly (60), A. ROUGE avec deux carrés près de Compiègne (60), Y. LE SCOUARNEC près de Saint-Quentin (02).

Ceci nous donne la répartition départementale suivante en 2004 : Aisne : 70 points échantillonnés ; Oise : 130 points ; Somme : 70 points.

Les passages ont été effectués du 12 avril au 22 juin. Le tableau suivant indique la répartition de ces dates de passages par pentade.

Premier passage	A 3	A 4	A 5	A 6	M 1	M 2	M 3	M 4
Nombre de cas	4	2	5	4	8	2	1	1

Second passage	M 3	M 4	M 5	M 6	J 1	J 2	J 3	J 4	J 5
Nombre de cas	1	2	7	2	3	5	4	2	1

Les milieux échantillonnés :

Le tirage aléatoire des carrés prospectés a eu comme conséquence d'ajouter cette année : 20 nouveaux points en forêts (14 de feuillus, 5 mixte et 1 de conifères dans l'Oise) ; 3 points en zones de buissons (landes ou forêts en régénération) pour l'Oise ; 3 points en pelouses ou marais, 2 dans l'Aisne et 1 dans l'Oise ; 10 points en milieux cultivés (9 en grandes cultures : 8 dans l'Aisne et 1 dans l'Oise) ; 1 en zone de cultures mixtes - cultures + pâtures - dans l'Oise ; 2 points en milieux bâtis dans l'Oise et 2 en milieu aquatique (1 bords d'étangs et 1 bord de rivière) dans l'Oise.

En 2004, les 270 points échantillonnés dans notre région étaient ainsi:

- 66 points en forêts (55 forêts de feuillus : 10 dans l'Aisne, 38 dans l'Oise et 7 dans la Somme ; 9 en forêts mixtes dans l'Oise et 2 en conifères dans l'Oise),
- 14 points en zones de buissons (landes ou forêts en régénération), 1 dans l'Aisne, 13 dans l'Oise ;
- 7 points en pelouses ou marais, 3 dans l'Aisne (une roselière et deux pelouses humides naturelles), 3 dans l'Oise (pelouses inondables) et 1 dans la Somme (pelouse calcaire sèche);
- 146 points en milieux agricoles, 25 en prairies (19 dans l'Aisne et 6 dans la Somme), 116 en milieux cultivés (41 dans l'Aisne, 31 dans l'Oise et 44 dans la Somme), 5 en vergers (4 dans l'Aisne et 1 dans la Somme);
- 28 points en milieux bâtis (urbain, suburbain ou rural), 7 dans l'Aisne, 12 dans l'Oise et 9 dans la Somme ;
- 9 points en milieux aquatiques (bord de rivière ou d'étangs récents - gravières - ou non), 5 dans l'Aisne 2 dans l'Oise et 2 dans la Somme.

La répartition des milieux échantillonnés s'établit ainsi :

* 24% en forêts (18% en 2001,14.5 % en 2002, 20% en 2003 16% de la surface du territoire français d'après les données du Corine LandCover),
* 5,2 % en zone de buissons (2% en 2001,6.5% en 2002, 5.5 en 2003 11% en France),
* 2.5% en pelouses ou marais,
* 54% en milieux cultivés (56% en 2002, 64,5% en 2003, 59% en 2003, 55% en France) dont 43% en zones de grandes cultures,
* 10.5% en milieu bâti (16% en 2001, 11% en 2002, 11% en 2003 15% en France),
* 3 % en milieu aquatique (8% en 2001, 3,5% en 2002, 3% en 2003 et 2% en France).

Le hasard des tirages au sort des nouveaux carrés prospectés a cette année encore, légèrement augmenté la part relative des milieux forestiers, sans pour cela minimiser la part régionale très importante des milieux agricoles et en particulier des grandes cultures, sans beaucoup modifier non plus la répartition globale des milieux échantillonnés. Il est probable que devant la taille maintenant acquise de l'échantillon, nous pourrons établir l'année prochaine pour les grands milieux, si tous les secteurs sont suivis et de nouveaux devraient l'être, des listes des oiseaux les fréquentant en Picardie.

Résultats 2004 :

Bilan par points.

Nous rappelons que seule la valeur la plus élevée pour le nombre d'oiseaux de chaque espèce obtenue sur l'un ou l'autre des deux passages est gardée. Cette année ce sont 3621 contacts-espèces qui forment la base de donnée et la moyenne du nombre d'espèces repérées par point d'observation est ainsi de 13,4 (13.1 en 2003,13 en 2002 et 14 en 2001).

107 espèces d'oiseaux ont été contactées (110 en 2002, 102 en 2003) pour XXXX individus.

Le plus grand nombre d'espèces différentes contactées sur un carré en deux passages est cette année de 30 dans un point du centre de l'Aisne : un milieu cultivé en bordure d'une zone humide, et d'une zone buissonnante ; et oui, contrairement aux années précédentes, ce n'est pas le sud de l'Aisne qui remporte cette très honorifique palme du point où ont été repérés le plus d'espèces d'oiseaux! Remarquons que le descriptif de ce carré ressemblait fortement au plus accueillant de cette année. Puis on dénombre 28 espèces en milieu bâti en bordure d'une petite zone aquatique, toujours dans le centre de l'Aisne. Puis on trouve des points où ont été relevés: 26 espèces, 2 fois ; 25 espèces, 3 fois ; 24, 6 fois 23, 22, 3 fois ; 21, 7 fois et 20 espèces, 3 fois.
Les milieux représentés dans les 13 points les plus productifs (+ de 23 espèces différentes) en diversité avifaunistique sont sans surprise des endroits décrits par les observateurs comme étant diversifiés (c'est ce que l'on appelle l'effet de lisière) : les secteurs cultivés (7 fois) peuvent accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux pour peu qu'ils soient dans une mosaïque de milieux (cultures, prairies et bord de forêt, de verger ou d'étang), comme les milieux bâtis (2 fois), les forêts (2 fois) et les zones humides (2 fois).
Comme chaque année, les milieux les moins productifs en diversité sont les secteurs de grande culture. Un observateur dans un tel milieu en limite Somme et Oise n'a ainsi en 2 fois 5 minutes repéré que 2 espèces : Alouette des champs et Perdrix grise.

Les espèces les plus fréquentes.

Pour ces espèces nous donnons l'ordre pour cette année (et les "classements" pour 2003, 2002, 2001).
1 - Merle noir (1, 1, 1) ; 2 - Pigeon ramier (4, 4, 8) ; 3 - Corneille noire (2, 2, 6) ; 4- Pinson des arbres (3, 2, 3) ; 5 - Fauvette à tête noire (5, 5, 3) ; 6 - Pouillot véloce (7, 7, 9) ; 7 - Troglodyte mignon (8, 5, 9) ; 8 - Alouette des champs (6, 6, 4) ; 9 - Mésange charbonnière (9, 11, 10) ; 10 - Etourneau sansonnet (11, 9, >11).
La présence du Merle noir a été détectée dans 77% des points en 2004 (74% en 2003, 76.5% en 2002), celle du Pinson des arbres dans 65% (69,5%, 69%) et celle de la Corneille noire dans 74% (72%, 70.5%). Là encore la stabilité est de mise. Il semble que 2004 ait été une bonne année pour le Pigeon ramier avec sa deuxième place, la meilleure jamais obtenue et une présence dans 75,5% des points. Quant à l'actuel indétrônable Merle noir...
Liste systématique : (nombre de points avec contact/nombre d'oiseaux)
Espèces présentes dans plus de 60% des points (soit plus de 162 contacts) : Merle noir (209/394), Pigeon ramier (204/611), Corneille noire (200/523), Pinson des arbres (177/373), Fauvette à tête noire (172/302), Pouillot véloce (168/270). (6 espèces).
Espèces présentes dans plus de 50% des points (soit plus de 135 contacts) : aucune
Espèces présentes dans plus de 40% des points (soit plus de 108 contacts) : Troglodyte mignon (134/193), Alouette des champs (133/415), Mésange charbonnière (112/172), Etourneau sansonnet (110/625). (4 espèces).
Espèces présentes dans plus de 30% des points (soit plus de 81 contacts) : Hirondelle rustique (100/386), Bruant jaune (85/143). (2 espèces).
Espèces présentes dans plus de 20% des points (soit plus de 54 contacts) : Grive musicienne (80/92), Bergeronnette printanière (72/157) Rouge gorge (69/92), Tourterelle turque (65/134), Fauvette grisette (62/81), Pic vert (61/63), Mésange bleue(60/89) et Moineau domestique (60/328), Coucou gris (57/61), Linotte mélodieuse (56/164), Perdrix grise (55/126). (11 espèces).
Espèces présentes dans plus de 10% des points (soit plus de 27 contacts) : Tourterelle des bois (50/67), Bruant proyer (49/73), Rossignol philomèle (48/62), Chardonneret élégant (46/90) et Verdier d'Europe (46/70), Corbeau freux (43/248), Accenteur mouchet (42/48), Pic épeiche (37/43), Sittelle torchepot (36/42), Fauvette des jardins (35/43), Martinet noir (34/129), Pouillot fitis (33/60), Geai des chênes (32/41), Hypolaïs polyglotte (31/39), Bergeronnette grise (30/40) et Hirondelle de fenêtre (30/117), Faisan de Colchide (29/32). (17 espèces).
Espèces présentes dans moins de 10% des points (soit moins de 27 contacts) : Canard colvert (26/62), Pie bavarde (25/41), Héron cendré (21/23) et Mésange nonnette (21/26), Buse variable (20/22), Grimpereau des jardins (20/24), Rouge queue noir (19/20), Faucon crécerelle (18/19), Pigeon biset (18/82), Pipit farlouse (18/29), Serin cini (18/22), Loriot d'Europe (17/21), Mésange à longue queue (12/23), Gallinule Poule d'eau(12/19), Tarier pâtre (12/19), Pipit des arbres (11/15), Roitelet huppé (10/13), Grive draine (9/10), Bouvreuil pivoine (9/11), Mouette rieuse (8/14), Pic mar (7/7), Pigeon colombin (7/11), Choucas des tours (7/21), Roitelet triple bandeau (7/7), Locustelle tachetée (7/8), Gobe mouche gris (7/9), Rouge queue à front blanc (7/7), Foulque macroule (6/15), Fauvette babillarde (6/6), Busard Saint Martin (5/6), Vanneau huppé (5/15), Pouillot siffleur (5/5), Bondrée apivore (4/6), Sterne Pierre Garin (4/9), Caille des blés (4/4), Gros bec casse noyaux (4/4), Grèbe huppé (3/3), Martin pêcheur (3), Bergeronnette des ruisseaux (3/4), Gobe mouche noir (3/3), Tarier des près (3/4), Traquet motteux (3/6), Cygne tuberculé (2/2), Epervier d'Europe (2/2), Chouette hulotte (2/3), Pic noir (2/2), Pic épeichette (2/2), Torcol fourmilier (2/2), Mésange huppée (2/2), Rousserolle effarvatte (2/2), Blongios nain (1/1), Grand cormoran (1/1), Cigogne noire (1/1), Tadorne de Belon (1/1), Busard cendré (1/1), Busard des roseaux (1/1), Milan noir (1/1), Chevalier guignette (1/1), Petit Gravelot 1/1), Chevêche d'Athéna (1/1), Hirondelle de rivages (1/3), Grimpereau des bois (1/1), Merle à plastron (1/1), Bouscarle de Cetti (1/1), Pie grièche écorcheur (1/1), Bruant des roseaux (1/2), Moineau friquet (1/4). (67 espèces).

Année après année, nous pouvons signaler la grande stabilité dans l'ordre des espèces les plus fréquentes repérées au cours de cette enquête :

Les espèces les plus abondantes.

Cette année, c'est l'Etourneau sansonnet (625 oiseaux - dont un groupe 165) qui a été l'espèce dont le plus d'individus ont été contactés, devant le Pigeon ramier (611), la Corneille noire (523), l'Alouette des champs (415), le Merle noir (394), l'Hirondelle rustique (386), le Pinson des arbres (373), le Moineau domestique (328), la Fauvette à tête noire (302) et le Pouillot véloce (270),

Viennent ensuite, des espèces dont plus de 100 individus ont été repérés : Corbeau freux (248), Troglodyte mignon (193), Mésange charbonnière (172), Linotte mélodieuse (164), Bergeronnette printanière (157), Bruant jaune (143), Tourterelle turque (134), Martinet noir (129), Perdrix grise (126), Hirondelle de fenêtre (117).

Comme pour l'indice de fréquence, l'indice d'abondance varie peu d'une année à l'autre. Pour illustrer cette stabilité, nous présentons pour les espèces les plus abondantes, présentés selon leur rang en 2004, leurs rangs en 2003, 2002 et 2001.

L'espèce la plus abondante est cette année :

1 - l'Etourneau sansonnet (4,1,1), puis on trouve 2 - le Pigeon ramier (2,4,9) ; 3 - la Corneille noire (1,3,3) ; 4 - l'Alouette des champs (3,2,1) ; 5 - Merle noir (5,5,5) ; 6- l'Hirondelle rustique (8,8,10) ; 7 - le Pinson des arbres (7,6,6) ; 8 - le Moineau domestique (6,7,4) ; 9 - la Fauvette à tête noire (10,9,8) ; 10 - le Pouillot véloce (qui n'était pas dans les 10 espèces les plus abondantes en 2003). Le Corbeau freux qui était la neuvième espèce la plus abondante en 2003 est onzième cette année.

On peut remarquer que l'Alouette des champs perd une place chaque année dans ce classement par ordre d'abondance. Sachant que cette espèce est en fort déclin dans toute l'Europe, ce recul est peut-être significatif et il faudra le suivre dans les années à venir, d'autant qu'elle a aussi perdu des places dans le classement selon l'indice de fréquence. Pour les mêmes raisons, le recul constaté du Moineau domestique sera à suivre.

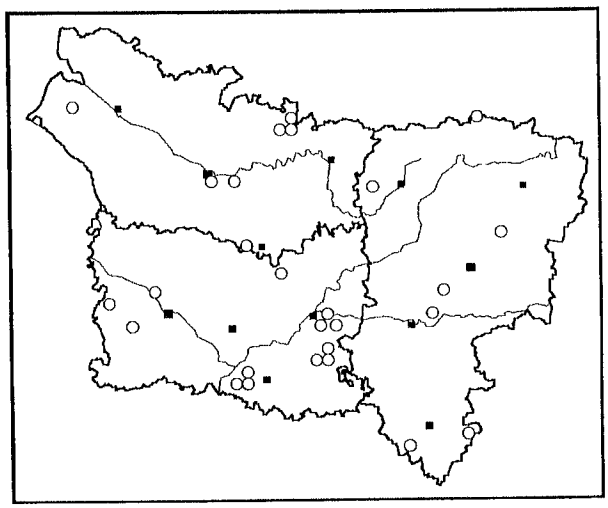
Commentaires

Il y a cette année réapparition de 4 espèces qui avaient déjà été contactées les années précédentes mais pas en 2003 (Grèbe huppé, Grand cormoran, Vanneau huppé et Grimpereau des bois) ; les 7 espèces réapparues en 2003 après leur "disparition" en 2002 sont contactées de nouveau cette année 2004. Par rapport à 2003, disparaissent des listes : Grèbe castagneux, Courlis cendré, Chevalier culblanc, Goéland brun, Goéland argenté, Mésange noire et Grive litorne mais apparaissent pour la première fois : Blongios nain, Cigogne noire, Milan noir Chevêche d'Athéna et Merle à plastron.

A propos de ces espèces présentes une année ou l'autre, sans continuité, on peut remarquer que si certaines sont des migrateurs assez rares (Cigogne noire, Merle à plastron...), d'autres font bien partie de l'avifaune nicheuse de Picardie mais sont localisées à des milieux précis pas nécessairement bien échantillonnés par le protocole STOC-EPS car occupant des surfaces trop réduites à l'échelle de la région (grèbe castagneux...) ou sont des nicheurs rares (Blongios nain, Bruant zizi, Grive litorne...).

Au total, en 4 ans, 125 espèces ont été repérées par cette enquête : les 107 de cette année, les 7 "disparues" en 2003 déjà citées pluset la Gorge bleue et le Bruant zizi repérés uniquement en 2001, et enfin l'Aigrette garzette, les Canard chipeau et souchet, la Sarcelle d'été, le Fuligule morillon, le Chevalier gambette, le Hibou moyen duc, l'Hypolais ictérine et le Phragmite des joncs l'ayant été uniquement en 2002. Pour aucune de ces espèces, leur absence lors des enquêtes STOC-EPS ne peut être imputé à une disparition de nos départements.

Carte de localisation des points STOC/EPS 2004 en Picardie.



Remerciements :

Comme chaque année, c'est avec grand plaisir que je remercie tous les observateurs ayant donné un peu de leur temps en ce printemps 2004 pour participer à cette enquête nationale :

D. BAVEREL, A. BOUSSEMART, Y. LE SCOUARNEC, R. KASPRZYK, J. MORENIAUX, C. SCUOTTO et G. SERVAIS dans l'Aisne ; J.P. BONNEL (2 carrés), J.M. BLOND, F. BOUCHINET, T. DECOUTTERRE, J.M. GERNET, S. PETIT, P. MALIGNAT, J.B. MARQUE, A. ROUGE (2carrés), E. SYPRE ET W. MATHOT dans l'Oise; F. BAROTEAUX (3 carrés), X. COMMECY, P. DECORY, L. GAVORY et P. ROYER dans la Somme.

BIBLIOGRAPHIE :

COMMECY X. (2002) : Le STOC-EPS en Picardie - année 2002 - Seconde année. L'Avocette 26 (2-3) p. 39-41.

COMMECY X. (2003) : Le STOC-EPS en Picardie - Année 2002 - Troisième année. L'Avocette 28 (1 - 2) p. 12-15.

Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaux
80380 GENTELLES
xavier.commecy@wanadoo.fr